

St Silvain Bellegarde



Bulletin d'information n° 11

Juillet 2013

Mairie de St Silvain Bellegarde – Tel : 05.55.67.62.47 – E-mail : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Rédaction et mise en page : Commission et Comité consultatif « Information et Affichage »

S. DUMONTANT – E. GRAVEY - S. PINGUET – D. PODETTI – R. GALLAND – V. LAVERGNE

C. COUEGNAT – S. PODETTI - M. CARTON - G. VAN IPENBURG

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cette fois c'est fait, le clocher de l'église a enfin fait peau neuve et a ainsi retrouvé toutes ses fonctions avec même quelques améliorations. Pour la nef, il faudra attendre une autre tranche de travaux à inscrire au budget, dès que son financement le permettra.

Il est temps maintenant de reprendre les travaux routiers et plusieurs chantiers vont être réalisés à Sannegrand, au Mas ainsi que les accès autour du bourg.

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur la façade principale de la Mairie. Ce coup de jeune est une bonne chose pour l'allure générale. Il est également nécessaire pour préserver les menuiseries pourtant récentes mais déjà fortement endommagées.

Nous allons également conduire avec l'accompagnement du Pays « Combraille en Marche » une réflexion sur l'aménagement du bourg. Des travaux sont à prévoir dans les années à venir, pour l'aménagement des places publiques. En outre, Il paraît nécessaire d'intégrer les textes sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cela se fera en étroite collaboration avec les services départementaux de l'architecture pour tenir compte de l'inscription de l'Eglise.

Tous ces choix ont été réalisés par le conseil municipal, parfois au détriment d'autres travaux qui devront attendre un peu. L'objectif prioritaire reste une gestion dans l'intérêt général sans endettement supplémentaire.

Après un printemps froid et humide, les beaux jours semblent enfin être au rendez-vous de saison. Permettez-moi de vous souhaiter à tous, habitants permanents ou en résidence secondaire, mais aussi de passage à Saint Silvain, d'agréables journées d'été sur notre commune.

Serge DUMONTANT



NOUVEAUX ARRIVANTS

Marie LAVERGNE à Chez Bardy
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Etat-Civil

Décès :

Lucienne MALLEPERTUS, le 21.04.2013

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Au Conseil Municipal

Budgets 2013 :

Mme Christiane MAMOURIAN trésorière de la commune a présenté les budgets prévisionnels 2013 à la réunion du Conseil Municipal du 8 Avril 2013.

BUDGET ATELIER :

- Section de fonctionnement : 6 886 €
- Section d'investissement : 14 791 €

4 000 € sont prélevés du budget de fonctionnement et vont abonder les recettes du budget principal. Une somme de 14 000 € reste disponible en investissement mais ne peut être utilisée que pour faire des travaux en liaison directe avec l'atelier.

Ce budget a été voté à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement : 235 323 €
- Section d'investissement : 197 954€

Ce budget est voté par 6 Pour, 1 Abstention, 1 Contre.

Il est à noter que les taux d'imposition restent inchangés : Taxe Habitation : 5,63 % - Foncier Bâti : 6,75 % Foncier Non Bâti : 46,06 %.

Les investissements sont prévus sans prévision d'emprunt.

Travaux 2013 :

Les besoins ont été évoqués à la réunion du Conseil Municipal du 15 Février 2013. La réunion des commissions Travaux + Finances a dégagé des priorités :

Elles sont par ordre :

- L'élargissement du chemin reliant les villages de Chez Bardy et des Trois Ponts.
- Les peintures extérieures des menuiseries du bâtiment « Mairie ».
- La réfection des routes de Sannegrand, du Mas, du VC112 à partir du CD 9, et de l'arrivée au bourg de la limite de Bellegarde jusqu'à la place.

Travaux à l'Eglise :

Les travaux de 1ère tranche ont été réceptionnés le 17 Avril 2013 en présence de Patrice TRAPON et des entreprises. Ils se décomposent comme suit :

- Lot 1 : Echafaudage Maçonneries Pierre de taille : Entreprise BOUILLOT : 45 526.00 €
- Lot 2 : Charpente bois : Entreprise GEAIX : 11 25.00 €
- Lot .3 : Couverture : Entreprise GEAIX : 36 225.00 €
- Lot 4 : Paratonnerre : Entreprise HEUR'TECH : 7 075.00 €
- Lot 5 : Installations campanaires : Entreprise HEUR'TECH : 5 392.00 €
- Lot 6 : Electricité : Entreprise DUPRADEAU : 2 181.00 €

Avec les travaux de mise en sécurité et les honoraires de maîtrise d'œuvre ils représentent un investissement de 130 962.00 € TTC.

La 2^{ème} tranche de travaux estimée à 160 000 € ne peut être envisagée en continuité car le financement n'est pas assuré pour l'instant. Il faut remarquer que les tuiles canal de la nef sont en très mauvais état mais elles sont posées sur des plaques de fibre ciment qui assurent l'étanchéité. Les fuites ont été colmatées en 1^{ère} tranche et actuellement le bâtiment n'est pas menacé.

Dans ces conditions, la Fondation du Patrimoine nous a conseillé de mettre un terme à l'appel au mécénat populaire lancé en 2011. Les sommes collectées seront utilisées pour le règlement des travaux de la 1^{ère} tranche. Une nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine pourrait être signée pour compléter le financement de la 2^{ème} tranche lorsqu'elle deviendra envisageable.

Un point précis sera publié après clôture de l'opération, vraisemblablement à la fin de l'été.

Équipement employé communal :

Une somme de 7 000 € est prévue en équipement pour l'employé communal : elle pourrait permettre d'acheter un véhicule d'occasion avec remorque.

Vente de biens de section :

Deux demandes ont été formulées dans les villages de Bagnard et Les Barris. Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de lancer la procédure et les électeurs des sections concernées devront se prononcer sur ces ventes.

Adhésion au Comité National d'Action Sociale:

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 8 Avril 2013 a décidé la mise en place d'une action sociale en faveur des personnels.

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS), qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale, a été retenu. Il propose à ses bénéficiaires un large éventail de prestations (prêts sociaux, aides financières, conditions particulières pour les vacances, la pratique de loisirs, la culture,...). Le montant annuel de l'adhésion est de 180 €.

Daniel PODETTI a été désigné comme représentant des élus pour participer aux assemblées départementales.

Recrutement ménage :

Madame Estelle CHAULET a été nommée Adjoint Technique 2^{ème} classe sur 5 heures hebdomadaires à compter du 1 Février 2013. Elle effectue en cette qualité un stage d'une année à l'expiration duquel elle pourra être titularisée.

Elle réalise pour la commune diverses tâches ménagères à la Mairie, la Salle Polyvalente, les parties communes des logements, l'école et les sanitaires.

Une partie de son salaire est remboursée à la commune par la Communauté de Communes Auzances Bellegarde puisque la compétence « Ecole » lui a été transférée.

Plan d'Aménagement du Bourg :

De nombreux travaux sont à programmer dans le bourg pour les années à venir.

L'aménagement des places (stationnement, espace végétal, point propre), la mise en conformité de l'accessibilité aux handicapés, l'extension de l'éclairage public dans le bourg, sans oublier les travaux de maintenance des bâtiments existants.

Afin de prévoir ces interventions de façon cohérente et en accord avec les services des Monuments Historiques et de la Direction Départementale des Territoires, le Pays Combraille en Marche va nous assister dans l'élaboration d'un cahier des charges qui nous permettra de lancer un appel à la concurrence pour l'établissement d'une étude d'aménagement du bourg.

Si des personnes sont intéressées pour faire partie du groupe de travail, merci de le faire savoir au secrétariat. Il s'agit de discuter sur les aménagements possibles en vue de l'élaboration du cahier des charges.

Une somme de 5 000 € a été votée au budget 2013. Cette étude pourrait être financée à 50% par le Conseil Général.

La trame de ce projet a été validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Renforcement du réseau électrique :

Les dessertes aériennes basse tension en électricité des villages de Chez Autorgues et Chez Taverne ont été refaites par le syndicat d'électrification.

Signalisation des impasses

Certaines voies sont sans issue. Une petite signalisation complémentaire aux panneaux indicateurs de lieux dits sera ajoutée par Sébastien dans le courant de l'été. Si vous avez des besoins particuliers, veuillez nous le faire savoir.

Vos élus ont assisté :

Communauté de Communes : 17/01/13, 6/03/13, 14/03/13, 03/04/13 et le 19/06/13

Réunion pour le tirage au sort des jurés d'assises, à Lupersat le 22/06/2013

5 juin 2013 : Réunion d'information sur les risques naturels et technologiques majeurs à Aubusson : la commune doit réaliser un dossier d'information sur les risques majeurs (DICRIM) et assurer sa diffusion à la population

26 juin 2013 : Réunion à Auzances avec Mme la Sous-Préfète pour évoquer le fonctionnement des écoles

Répartition du FDAEC, le 17/05/13 à Champagnat

Conseil d'école : 4/03/13 et 27/06/13

Page Pratique



Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 15 – Samedi de 8 h à 12 h

Tel : 05.55.67.62.47 – Fax : 05.55.67.60.87 – Mail : mairie.saint-silvain-bel@wanadoo.fr

Site internet : www.saintsilvainbellegarde.fr



A votre disposition en Mairie

Affichage municipal réglementaire.

Registre des comptes rendus de réunion du conseil municipal.

Registre des délibérations du conseil municipal.

Cahier pour noter vos remarques et attentes.

Point public multimédia gratuit accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

N'hésitez pas, venez aux heures d'ouverture de la mairie, nous vous aiderons dans vos recherches.



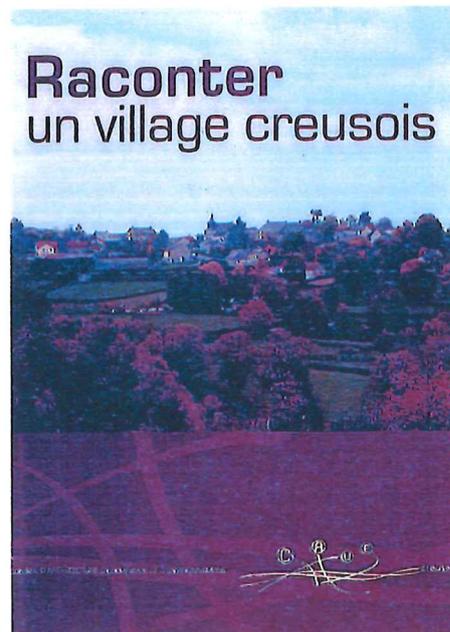
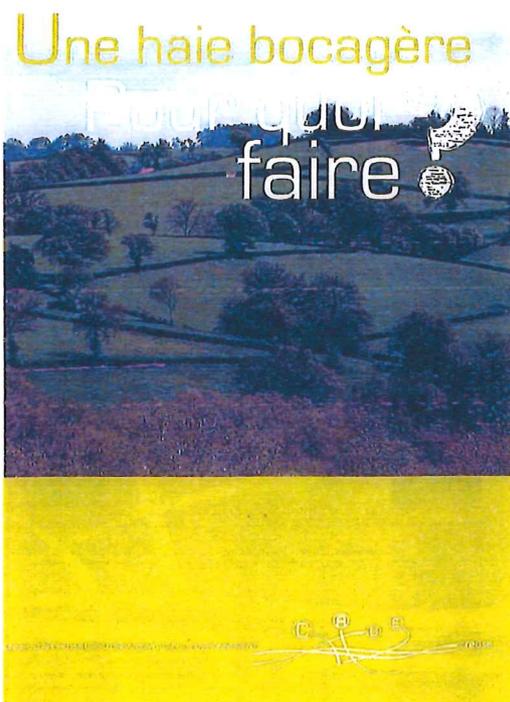
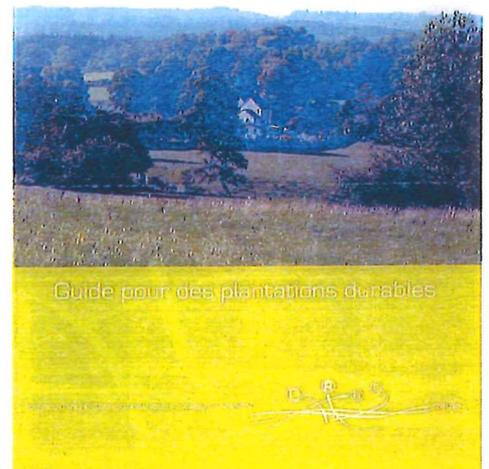
Informations diverses à disposition à la mairie :

- De la taille des arbres
- Que planter dans la creuse
- Une haie bocagère, pour quoi faire ?
- Raconter un village creusois
- Etc ...

Ainsi que les programmes des associations des environs :

- ADMVC
- AGIR en HMC
- Centre culturel Jean Lurçat
- Saison Culturelle Pays Combrailles en Marche

Que planter dans la Creuse ?





La Communauté de Communes pour St Silvain

Inauguration du restaurant « La Vallée Gourmande » à St Silvain Bellegarde, le 24 mai 2013

C'est dans une ambiance conviviale malgré la grisaille que « La Vallée Gourmande » a été inaugurée le 24 mai dernier.

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore, les invités ont pu écouter les différents discours.

Serge Dumontant, a rappelé qu'après une longue période de près de 20 ans, Saint Silvain Bellegarde a le plaisir et une certaine fierté à retrouver une auberge, cœur de la vie sociale d'une commune. C'est pour celle-ci un grand évènement.

En janvier 2009, avec l'adhésion à la Communauté de Communes Auzances Bellegarde, la compétence « développement économique » a été transférée vers l'échelon intercommunal, laissant espérer de nouvelles possibilités d'investissement en adéquation avec la volonté de la nouvelle équipe municipale de dynamiser la commune.

En parallèle, un jeune couple plein d'entrain, qui habite Bellegarde s'est rapidement montré intéressé.

Corine et David, professionnels de la restauration, souhaitaient depuis plusieurs années monter leur affaire. Ils ont des idées plein la tête et du courage à revendre. De plus, bien impliqués dans le milieu associatif local, ils sont bien connus et estimés de tous.

Le Maire remercie la Communauté de Communes qui a permis cette réalisation, ses collègues élus et le personnel, qui ont su travailler avec rigueur sur ce dossier, mais également les partenaires financiers du projet et les professionnels du bâtiment qui ont œuvré sur ce chantier parfois dans des conditions bien difficiles, ainsi que Patrice Trapon qui a mené à bien sa mission.

Il remercie enfin les gérants, Corinne et David pour la ténacité et la patience dont ils ont su faire preuve dans l'attente de la concrétisation de ce projet.

En effet, après un an de démarrage, on constate une belle réussite à en juger par la fréquentation du restaurant et par les commentaires qui l'accompagne. Ils ont su mettre en valeur l'outil qui leur a été confié, l'honneur leur en revient et laisse présager d'un bien bel avenir pour la « Vallée Gourmande ».

Ensuite, c'est au tour de Christian ECHEVARNE, Président de la Communauté de Communes de rappeler le financement de ce projet.

Montant total des dépenses	179 806.24 € HT
Département (30%) (plafonnée à 30 000 € - Dp subv. 150 000 €)	30 000.00 €
Région Limousin (Uniquement partie Bar 20% de 30 950 € HT)	6 190.00 €
DDR 2010 (13,10%)	23 252.50 €
FISAC (20% de 156 118 €)	31 224.00 €
Emprunt réalisé	58 530.00 €
Autofinancement CCAB	30 609.74 €

Ce détail montre que cette opération subventionnée à hauteur de 50.42 % a permis de souscrire un emprunt modéré et donc d'appliquer un loyer pondéré pour les gérants du restaurant.

Enfin, Jean-Jacques LOZACH, Sénateur et Président du Conseil Général de la Creuse, a souligné le parcours exemplaire des gérants du restaurant. Tous deux Creusois, ayant fait leurs études dans le département, ils ont travaillé dans différentes entreprises creusoises avant de s'investir dans leur propre affaire. Tout est donc possible pour les Creusois souhaitant se battre pour leur territoire !

Taux d'imposition intercommunaux et Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

	Taux 2013
Taxe d'Habitation	16,14%
Taxe Foncier Bâti	2,65%
Taxe Foncier Non Bâti	6,80%
Cotisation Foncière des Entreprises – CFE	25,44 %

Ces taux restent identiques à ceux de 2012.

Depuis 2011, le Taux de TEOM est le même sur les 25 communes adhérentes à la Communauté de Communes Auzances Bellegarde.

Pour 2011, il était de 17,73 %, pour 2012, de 15,77%.

Le produit attendu par le SIVOM Auzances Bellegarde pour la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères, la collecte et le traitement des encombrants, la mise à disposition et la gestion de la déchetterie, la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets recyclables issus des points propres, est de 816 966.18 Euros pour 2013.

Le taux de la TEOM est fixé à 15,22 % pour 2013.

On constate une diminution de la TEOM depuis 2012 grâce à l'effort de tous en matière de tri, continuons !!

DECHETTERIE

La déchetterie des Ets Trocellier est située Route de Mainsat à Auzances.

Les habitants se trouvant sur le territoire du SIVOM AUZANCES-BELLEGARDE ont un accès gratuit à cette déchetterie. Ils doivent se munir d'un justificatif de domicile.

Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :

→ Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

→ Le samedi : de 9h à 17h

Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :

→ Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-18h et le samedi : de 9h à 17h30

La déchetterie est fermée les lundis, dimanches et jours fériés.

Ce qui doit être déposé :

- objets encombrants, ferraille, gravats
- les huiles, plastique/ verre / papier
- les lampes d'éclairage (ampoules, néons ... à l'exception des ampoules à filament et des ampoules halogènes),
- les pneus de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes, 4x4, tous terrains, motos, scooters, trials, cross, etc ...
- **les D.A.S.R.I (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), c'est-à-dire, tous les objets piquants, coupants et tranchants tels que les seringues, les aiguilles, les lames ... afin d'éviter à vos proches et au personnel de la collecte et de tri, tous risques de blessures ou d'infection (hépatites B ou C, VIH...).**

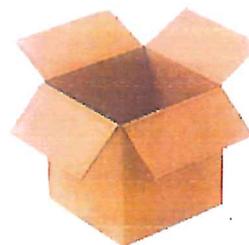
Des boîtes sont disponibles gratuitement aux établissements Trocellier et dans les pharmacies se trouvant sur le territoire du SIVOM.



- déchets verts



- Batteries, piles



-cartons



- déchets ménagers spéciaux
(peinture, aérosols...)



- déchets d'équipements
électriques et électroniques
(ordinateur, télévision, téléphone...)



TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES USAGES



Le SIVOM Auzances-Bellegarde en partenariat avec Le Relais, a mis en place 7 containers à textile sur son territoire.

Ils seront situés sur les points propres suivants :

- Auzances (route du stade)
- Bellegarde en-Marche (Rue du Château)
- Dontreix (vers les pompiers)
- Fontanières (sur la place)
- Les Mars (à côté de la mairie)
- Mainsat (à l'ancienne usine)
- Saint Domet (route de la Naute)

Consignes :

Textiles acceptés : vêtements, linge de maison (draps, torchons...) et chaussures en sacs bien fermés.

Pour préserver la qualité des textiles que vous donnez et permettre d'assurer la pérennité de l'activité, merci de respecter les consignes suivantes :

1. Donnez des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage.
2. Les chaussures doivent toujours être portables en l'état et attachées ensemble par les lacets (elles seront données pour être portées, il n'existe pas de recyclage).
3. Mettre les textiles, linge de maison et chaussures dans des sacs de moins de 100 litres (pour faciliter le ramassage par l'agent de collecte).
4. Veillez à toujours fermer les sacs.
5. Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons.

LE RELAIS



**SIVOM
AUZANCES-BELLEGARDE**

LE TRI

Un point d'apport volontaire est à votre disposition dans votre commune. Il se compose de trois containers : un pour le verre, un pour le plastique, un pour le papier/cartons.

Comment trier ?

Le tri des emballages en verre

Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent.

Ils doivent être déposés dans le container « verre ».

Le verre culinaire et la vaisselle en verre ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible son recyclage. Ces déchets sont à emmener à la déchetterie.



Le tri des emballages en plastique et des métaux

Seuls les bouteilles, flacons en plastique et les boîtes métalliques, se recyclent

Tous ces déchets sont à déposer dans le container « plastique ».

Les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts ou encore les barquettes sont trop légers et ne contiennent pas suffisamment de matière : leur recyclage n'est pas rentable. Il faut donc les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères. Seuls les bouteilles et flacons se recyclent !

Vous pouvez trier les petites bouteilles et flacons en plastique, même ceux qui ont contenu des produits d'hygiène et de beauté. Vous pouvez les jeter avec leurs bouchons, c'est plus simple, plus propre et plus pratique.



Le tri des briques, cartons et papiers

Les briques alimentaires et les cartons, bien vidés de leur contenu, se recyclent.

Tous ces déchets sont à déposer dans le container « papier ».



- N'enfermez pas les emballages à recycler dans des sacs plastiques comme les sacs de caisse. Les employés du centre de tri n'ont pas toujours le temps d'ouvrir les sacs et de les vider. Les emballages "enfermés" ne seront donc pas recyclés...
- Inutile de laver vos emballages avant de les jeter, bien les vider suffit amplement.

Ça s'est passé à St Silvain !



Pierrette MONTEL est partie à la retraite

A l'occasion du départ en retraite de Pierrette Montel, employée communale, une petite cérémonie a été organisée à la mairie, le samedi 26 Janvier 2013. Etaient présents la famille de Pierrette, les personnes proches, le personnel de la commune ancien et nouveau, le Maire et le Conseil Municipal.

Originnaire de Tourraine, issue d'un milieu agricole, Pierrette travaille dès l'âge de 14 ans au service de personnes chez qui elle est nourrie, logée en échange de tâches ménagères et d'un petit revenu. Puis elle entre au service à la maison de retraite « communauté du Saint Cœur » où elle restera sept ans. C'est pendant cette période qu'elle fait la connaissance de Daniel et décide de le suivre en Creuse. En 1981, elle travaille d'abord chez un dentiste à Aubusson jusqu'en décembre 1982. Elle se marie ici même le 5 mars 1983 avec Daniel Montel, agriculteur à Chez Aufaure. Deux enfants naissent de cette union : Ludovic en 1983 puis Fabienne en 1985. En 1984, le couple achète la maison de St Silvain qui devient le foyer familial. Là, tout en s'occupant de ses enfants, puis de ses beaux-parents en perte d'autonomie, Pierrette cumule les petits contrats. En 1988, Claude Chevalier, Maire, la recrute pour les tâches ménagères de l'école. Disponible et serviable, Pierrette a su répondre avec beaucoup de sérieux aux besoins complexes de la commune et s'adapter à un emploi du temps très morcelé et irrégulier.

Serge Dumontant remerciait très chaleureusement la nouvelle retraitée pour la tâche accomplie depuis 25 ans, et terminait en lui souhaitant un repos bien mérité. Il lui remettait au nom de la municipalité des fleurs accompagnées d'un coffret offrant un repas et une nuit pour 2 personnes dans une chambre d'hôte de son choix.



Dimanche 27 Janvier 2013 : Randonnée sur le secteur de St Silvain Bellegarde

C'est sous une petite pluie fine que les 18 premiers randonneurs de l'année 2013 ont entamé la balade organisée par A.D.M.V.C. sur le secteur de St Silvain Bellegarde.

Une randonnée courte et vallonnée en ces jours hivernaux, mais fort agréable par un itinéraire varié : le parcours de santé de Bellegarde, « le chemin des écoliers » débroussaillé par notre association et des habitants de St Silvain il y a quelques années, la descente au moulin du Faux enjambant la Tardes, et un parcours agréable longeant la rivière et enfin la remontée par un dénivelé de 80 m sur 800 mètres de distance.

Café et chocolat chaud ont réconforté les randonneurs qu'une bonne dizaine d'adhérents sont venus retrouver pour partager les galettes des rois. Distribution des calendriers et affiches pour les communes des participants. Ceux-ci ont pu visiter l'exposition consacrée à la guerre de 1914 / 1918 dans l'une des salles communales. Nos remerciements à une commune vivante, attrayante et accueillante.

8 mai 2013

Lors de la célébration du 8 mai, les enfants ont remis une gerbe au monument aux morts.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été servi dans la salle des associations.



l'Rondelles - 11 et 12 Mai 2013

Les manifestations des 11 et 12 Mai passaient sur la commune.

A cette occasion, certains chemins ont été nettoyés par des bénévoles de l'association. Merci à eux !

« Le club des I-Rondelles organise des stages d'apprentissage et de perfectionnement à la pratique de la moto pour les femmes, les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.

Nous avons organisé l'I-Rondelles classic les 11 et 12 mai 2013 à la Naute à Champagnat qui passait sur une dizaine de communes dont St Silvain Bellegarde.

Le 11 mai a eu lieu une manche du Championnat de France de Motos anciennes lors de laquelle 167 pilotes de toute la France ont roulé.

Le 12 mai a eu lieu un enduro Family où 239 pilotes ont pris le départ venant également de toute la France et auquel des femmes et des jeunes ont également participé.



Le circuit était composé de 3 boucles et faisait environ 150 kms. Une centaine de bénévoles ont aidé à l'organisation de cette manifestation que ce soit avant, pendant ou après la course, notamment par le débroussaillage et la remise en état des chemins.

La course est organisée pour permettre à notre école de motos de fonctionner notamment par l'organisation de stages les dimanches et l'achat de matériel.

Les personnes intéressées peuvent nous contacter via notre site Internet - www.les-i-rondelles.fr »

Le Club l'Rondelles



Ecole

Les 20 écoliers de St Silvain Bellegarde se sont rendus à Paris les 11 et 12 Avril 2013 suite à leur projet sur le devoir de mémoire de la grande guerre 1914-1918.

Dans le précédent bulletin, l'école de St Silvain Bellegarde annonçait le projet de participer aux concours des petits artistes de la mémoire. Les enfants ont fait revivre le parcours d'un militaire du village sous la forme d'un journal de bord.

Ce travail a été retenu et en récompense les 20 écoliers de St Silvain se sont rendus à Paris les 11 et 12 Avril dernier grâce, entre autre, à la participation financière de la Fondation Maginot.

Après avoir pique niqué sous la tour Eiffel, ils ont visité le Dôme des Invalides.

En fin de journée, les élèves ont participé activement à la cérémonie du ravivage de la flamme sur le tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Ils ont déposé une gerbe au nom de l'école de St Silvain, offerte par les trois associations d'anciens combattants prisonniers de guerre de Mautès, St Silvain Bellegarde et Lupersat qui étaient représentées par Jean Clermontel.

Les représentants des élus du RPI et élèves de l'école ont signé le livre d'or du Comité de la Flamme. En fin de journée, les écoliers prenaient possession de leur chambre dans l'allégresse générale.

Le lendemain, ils se sont rendus en forêt de Compiègne visiter les lieux où a été signé l'armistice et le célèbre wagon. Après un copieux repas au restaurant, toute l'équipe prenait le chemin du retour.

Ce projet a permis d'un point de vue pédagogique de promouvoir le français, la géographie et les arts plastiques ainsi que l'histoire de France, et les valeurs patriotiques par le biais de l'histoire des combattants et des 38 morts pour la France du bourg de St Silvain Bellegarde ; de resserrer les liens inter-générationnels, et enfin d'éclairer la réflexion des élèves sur les valeurs du monde combattant.

Remise d'un chèque par la Fondation Maginot

Le 16 mai 2013 en présence d'Hélène JOSEPH, directrice de l'école de St Silvain et ses 20 élèves, Alain JAUBERT, Président de la section Auvergne Limousin de la Fédération Nationale André MAGINOT, les Maires des communes voisines, les représentants des associations locales d'anciens combattants et victimes de guerre, Guy BERLEMONT coordinateur Office National des Anciens Combattants (ONAC) a eu lieu une cérémonie pour la remise d'un chèque d'un montant de 1500 €.



La commune se joint à l'école pour remercier la Fondation MAGINOT pour cette contribution financière apportée au voyage pédagogique à Paris suite au projet du devoir de mémoire monté autour de la grande guerre par les élèves de CM1 et CM2.

On peut saluer le beau travail de Mme la Directrice et féliciter Mr Berlemont pour cette action très éducative et ce dans plusieurs domaines :

- Approche de la défense nationale et du secteur militaire, développement du sens civique
 - Travail sur l'histoire du début du 20^{ème} siècle
 - Visite et pour la plupart découverte de Paris
- Vie en groupe dans des conditions inhabituelles avec une mixité enfants/adultes (puisque en plus des enfants participaient des élus, des anciens combattants, des parents d'élève et des adultes volontaires)

Vous comprendrez la richesse d'une telle sortie et les apprentissages nombreux qu'elle entraîne (avant et après).

Financement du voyage : Fondation Maginot / Communauté de Communes Auzances Bellegarde / participation des familles et des adultes accompagnants.



Coup de pouce...



TRICOT SUR LA VILLE

- *qu'est ce que le "yarn bombing" ?*

c'est tricoter, tricoter, tricoter pour "habiller" la ville. Et aussi crocheter, confectionner des pompons, du tricotin ...

- *pourquoi ?*

pour s'amuser, se rencontrer et travestir bancs, monuments, poteaux etc... à l'occasion des **"journées de la laine" fin octobre 2013.**

- *qui ?*

tricoteuses confirmées, débutantes, hommes, femmes, enfants....

- *où ?*

à Saint Silvain Bellegarde : le groupe déjà constitué attend chutes de laine etc... et bonnes volontés (tel : 05 55 67 64 89) et surtout à FELLETIN : tout le programme sur "www.histoiredelaines.fr" ou à l'office de tourisme : 05 55 66 54 60



Maçonnerie Moutarde

Maçonnerie générale, rénovation,
restauration et travaux d'intérieur.

Demandez votre devis
au
06 08 35 69 65

N°siret 792 325 086 00017

Bulletin météorologique à venir ...

En Juillet sombre matinée
N'empêche pas belle journée.

Quand la chute des feuilles est tardive
La froidure d'hiver sera vive.

S'il pleut à la Saint Benoît
Il pleuvra 37 jours plus 3.

Beaux légumes si l'aube est claire
Le jour de la Sainte Claire.

Si la lune de la Saint Louis
Se fait en beau, sois réjoui.

Si l'hirondelle voit Saint Michel,
L'hiver ne viendra qu'à Noël.

Tonnerre de Novembre
Bonne année.

Si Saint Jacques est serein,
L'hiver sera dur et chagrin.

Pluie de Saint Lambert
Neuf jours dangereux.

Neige de Saint André
Peut cent jours durer.

Saint Hubert pluvieux
Hiver rigoureux.

Neige à la Saint Nicolas
Du froid pour 3 mois.

Si tout l'hiver est chargé d'eau,
L'été n'en sera que plus beau.



Saint Silvain Bellegarde à pied

A l'initiative de la commission « Chemins et environnement » et grâce à ses membres actifs, trois circuits de randonnées seront très prochainement ouverts.

Les plaquettes gratuites seront à votre disposition à la mairie, dans les syndicats d'initiatives d'Auzances et Bellegarde, au restaurant « La Vallée Gourmande », dans le courant du mois de juillet.

Circuit n° 1 : La Vallée de la Tardes	7 km – 2 h A la découverte de la vallée de la Tardes et de ses moulins
Circuit n° 2 : Le circuit des deux vallées	10 km 500 – 3 h A la découverte de la vallée de la Tardes et du Roudeau, avec des panoramas magnifiques et bon nombres de petits patrimoines
Circuit n° 3 : Les mangeurs de chèvres	9 km 750 – 3 h autour de Bellegarde avec des variantes pour des circuits plus courts

Une pochette présentant la commune rassemble outre ces circuits : une fiche sur les moulins, une autre sur l'église et la fontaine.

Les conditions météorologiques ont retardé les balisages des circuits 2 et 3.

Associations

Course de Côte de la Tardes

« Depuis de nombreux mois l'équipe de la Tardes et l'ASA st Martial se sont rencontrés a diverses reprises, dans le but d' assurer a cette épreuve l' excellence lors de la 15 ème éditions, qui se déroulera les 27 et 28 Juillet 2013.

Tous nos problèmes résolus en 2012, nous partons sur de très bonnes bases pour cette année, avec de très bon chronos appréciés par tous nos pilotes, que nous côtoyons sur les courses ou nous effectuons les déplacements pour la promotion de notre épreuve.

Nous aurons a cœur d'accueillir nos Creusois, comme Laurent Lafosse, notre Blessacois, Jean-Louis Trayaud, nos Aubussonais, les frères Pope Jean-Pierre et Eric, Marco gaspar, et le grand retour en course de Julien Lemaigre dit Malcom.

Le 18 Mai L'association a organisé son premier concours de pétanque, malgré le froid et la pluie plusieurs pétanqueurs sont venu jouer, la journée s' est clôturé par un bon repas apprécié de tous.

Il faut souligner le soutien permanent des deux municipalités, St Silvain Bellegarde et Bellegarde en Marche, des propriétaires des terrains et du travail des nombreux bénévoles sans qui rien ne pourrait avoir lieu. »

Le Président, Christophe Drouillard



Eric



Malcom



Laurent



Jean-Louis

Marco

Jean-Pierre



Feydra Tonnerre

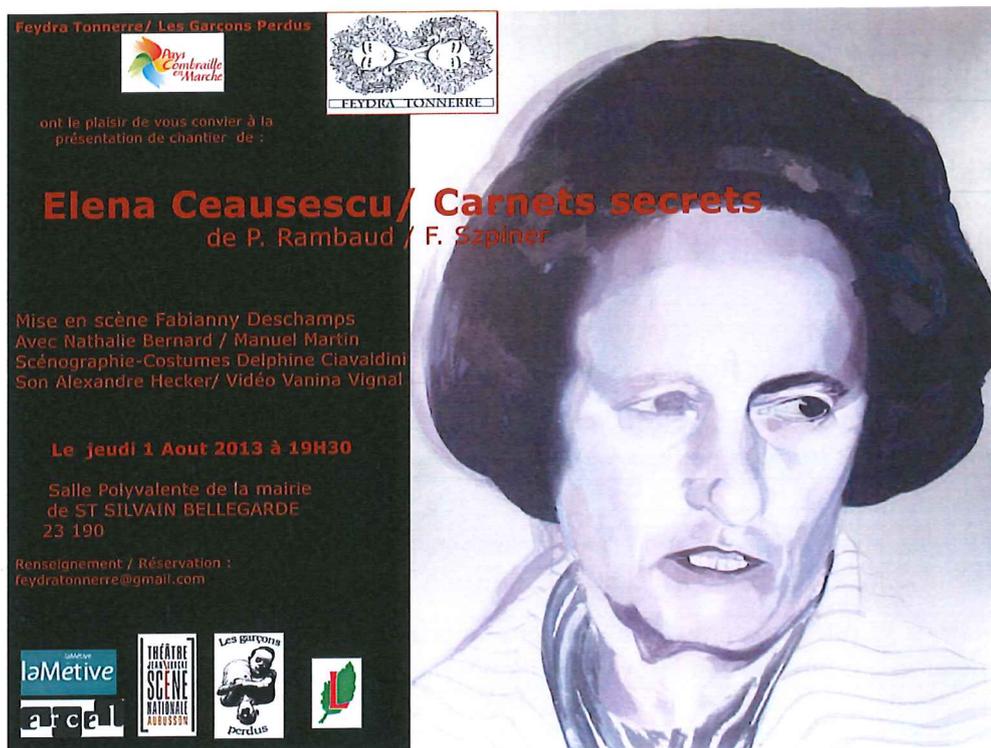
« Les compagnies "FEYDRA TONNERRE" et "LES GARÇONS PERDUS" se sont implantés dans un village de la commune de SAINT SILVAIN BELLEGARDE depuis un an. Ainsi, fortes d'un noyau de sept personnes, elles poursuivent une aventure commune commencée voici une dizaine d'années.

Les compagnies se sont produites à La Pépinière (jeudi 28 mars), où le Théâtre Jean Lurçat proposait une Première Pousse d'un spectacle en gestation très avancée : *Elena Ceausescu, carnets secrets*. La pièce, adaptée par Fabianny Deschamps, est tirée d'un roman de Patrick Rambaud évoquant les 564 carnets rédigés par Elena Ceausescu - ancienne première dame de Roumanie-

Les costumes et la scénographie signés de Delphine Ciavaldini, tout comme la création sonore, les lumières et la vidéo relèvent d'un véritable professionnalisme pour une troupe qui en est à sa troisième création.

Elena Ceausescu, carnets secrets va se peaufiner dans les prochaines semaines jusqu'à nous revenir dans sa phase finale. » (Robert Guinot, extraits - la Montagne du 3 avril 2013)

**Delphine aura le plaisir de présenter ce spectacle le 1^{er} Août à 19 h 30
Salle Polyvalente de St Silvain Bellegarde.**



Feydra Tonnerre / Les Garçons Perdus

ont le plaisir de vous convier à la
présentation de chantier de :

Elena Ceausescu / Carnets secrets
de P. Rambaud / F. Szpiner

Mise en scène Fabianny Deschamps
Avec Nathalie Bernard / Manuel Martin
Scénographie-Costumes Delphine Ciavaldini
Son Alexandre Hecker/ Vidéo Vanina Vignal

Le jeudi 1 Aout 2013 à 19H30

Salle Polyvalente de la mairie
de ST SILVAIN BELLEGARDE
23 190

Renseignement / Réservation :
feydrationnerre@gmail.com

laMetive
arcad
THÉÂTRE
DES
SCÈNES
NATIONALES
PERDUS
Les garçons perdus

Silvia

L'an dernier déjà, pour des raisons de calendrier de la Fédération des sports automobiles, la course de côte a été organisée à la même date que la brocante. Nous avons pour ne pas pénaliser les deux manifestations, trouvé un terrain d'entente entre nos 2 associations. Néanmoins, la mise en place a été très difficile notamment pour la circulation et le stationnement compte tenu des consignes de sécurité importantes concernant la course ; cela a également entraîné la déception des exposants puisqu'ils ont dû partir à 16 h pour laisser la place aux entraînements des « bolides ». Et bien sûr pour Silvia les bénéfices n'ont pas été au rendez-vous.

Cette année, la situation reste la même, la fédération de sports automobiles n'ayant pas modifié les dates de calendrier.

C'est donc avec regret que Silvia est contraint de renoncer à l'organisation de la brocante. En effet, après 15 années consécutives, notre manifestation était devenue réputée et avait vu le nombre d'exposants grandir un peu plus tous les ans et dépasser la centaine.

Cette journée festive amenait tout au long de la journée nombres de visiteurs et amateurs.

Il n'est pas possible d'organiser les 2 manifestations convenablement le même week end. C'est dommage ! Il semble pourtant qu'elles contribuaient toutes 2 à dynamiser la vie communale chacune dans leur domaine.

A.C.C.A

Bilan de chasse de l'année écoulée :

- 35 chevreuils prélevés
- 1 jeune sanglier
- 40 renards

Pour l'année 2013/2014, l'ACCA a demandé :

- 37 bracelets de chevreuils
- 3 bracelets de sangliers

L'assemblée générale aura lieu dans les semaines à venir.

Un concours de pétanque est prévu pour la fin août.



Agenda

✓ 15^{ème} Course de Côte de la Tardes

27 Juillet 2013 – Essais libres

28 juillet 2013 : essais libres le matin et course officielle l'après-midi

✓ Exposition philatélique



du 9 au 11 Août 2013 - salle Polyvalente

Horaire de visite :

les 9 et 10 Août 2013 : 14 h - 19 h

le 11 Août 2013 : 10 h - 12 h et 14 h - 19 h

« Evasion postale »

présentée par Pierre VILLETTE

Le vernissage de cette exposition aura lieu le 9 Août 2013 à 18 h 00, à l'issue de celui-ci un apéritif sera offert à « La Vallée Gourmande ».

✓ Feydra Tonnerre – 1 Aout 2013 à 19 h 30

✓ A.C.C.A – Concours de pétanque FIN AOUT

✓ 16^{ème} Soirée Pot au Feu : Samedi 26 Octobre 2013 organisée par l'association SILVIA animée par un orchestre de renom à partir de 20 h

Souvenirs, Souvenirs ...

Et si nous parlions patois ...

La Mère Tisou

« Pioutas ! Pioutas ! Petits, petits, petits !... »

Tiens, c'est la mère Tisou qui soigne ses poules ... Elle ne leur donne qu'un repas par jour, le soir, pour les faire rentrer au poulailler ! Elles arrivent à la volée... la blanche, la rousse, la noire... quatre... six neuf... elles sont bien douze avec le coq !

La mère Tisou, je l'entends toujours dire qu'elles lui coûtent cher ses poules. Elle achète le blé chez Bébert, il n'est pas donné !... Heureusement, elles lui pondent quelques œufs, ça la dédommage, ça l'entretient...

« Pioutas ! Pioutas ! Venez manger mes petites ! »

La voici qui sort de son fournil avec sa boîte remplie de froment qu'elle répand à travers la cour !...

« Pioutas ! Pioutas ! Allez, mangez, mangez bien !... Régalez-vous !... Remplissez votre jabot ! »

Je m'approche pour voir la boîte qui sert de mesure, mais, est-ce possible ? C'est... une boîte à sardines, un petit modèle !...

Pas besoin de vous dire que la ration de la journée est vite engloutie ! Elle ne fait pas long feu ! Régalez-vous, remplissez votre jabot, si vous pouvez en attraper !

La Mair Tison

« Piotas ! Piotas ! Pitits, pitits, pitits »

Ten... Qu'es la mair Tison que sunha sas polas, 'la l'i balha mas a minjar 'na vetz per jorn, le ser, per las rassarar dins le juc !... 'Larriven a la volada... La blencha, la rossa, la negra... Quatre... Sicus... Nòu ... ! en a ben dotze, a' que le jau !

La mair Tison, i' l'entende totjorn dire que 'las l'i còsten char sas polas, l'achapta le blat chas Bebert, au n'es pas balhat !... Eirosament, 'las li fan quauques uòus, quò la desdomatja, quò l'entretien !...

« Piotas ! Piotas ! Venetz minjar mas pitas ! »

La veiqui que seurt de son forniu a' que 'na boita remplida de frument que 'la lança a travers la charriera !...

« Piotas ! Piotas ! Allez, minjatz, minjatz bien !... Regalatz vos ! Forratz vos en ! »

l' maprepche per veire la pita boita que servia de mesura, mas, es-quò possible ?... Qu'es... 'na boita de sardinas, le pitit modele !...

Pas besoenh de vos dire que la racion de la jornada es viste englotida ! 'La ne fai pas long fuec ! Regalatz vos, forratz vos en si vos podetz ne'n atrapar ! !



Le bélier hydraulique du pont « Malgat » ou pont de « Chez Aaufaure »



Dans une pile du pont rive gauche de la Tardes, une cavité abrite les restes d'un bélier hydraulique qui dans les premières années du 20^{ème} siècle acheminait l'eau à la propriété « Malgat » située sur une butte de la rive droite de la Tardes.

Cet ingénieux système fut inventé par Joseph Montgolfier et son fils Pierre en 1792 sur une idée attribuée à un horloger anglais Witehurst.

Il utilise le coup de bélier, phénomène de surpression qui provoque un choc de l'eau dans une conduite que l'on ferme brusquement.

Ce système permet de monter l'eau à plusieurs mètres de hauteur en utilisant l'énergie cinétique du liquide en mouvement.

Le bélier du pont a été fabriqué en 1907 par l'entreprise Samain du 12 rue Saint Amand à Paris.

